

salon les visiteurs annoncés. Ils avaient entendu les derniers mots, sans doute, car ils eurent le même geste de supplication ardente, mains jointes et pliant les genoux. Et la plus âgée des femmes dit :

—Écoutez-nous, madame, par pitié... Nous ne sommes pas de malhonnêtes gens... écoutez-nous !

Josette interrogea du regard Mme de Savenay. Marguerite lui fit un signe. Josette sortit.

La femme de Jordanet était grande et maigre. Son teint jaune trahissait un état maladif qu'accusait encore une allure languissante et fatiguée. Elle se voûtait légèrement, comme cassée à la taille ; l'air honnête et doux, les yeux, qui avait dû être fort beaux, craintifs et suppliants. Elle tenait par la main, semblant ainsi, dans sa faiblesse, chercher une protection dans un être plus robuste et plus jeune, sa fille Louise, âgée de dix-huit ans environ, aux traits fins et réguliers, brune avec de larges yeux couleur d'acajou clair, brune avec des cheveux de bronze dont les deux nattes tressées lui tombaient lourdement dans le dos, plus bas que les genoux.

Derrière elles, à l'écart, sombre et le front baissé, un tout jeune homme, Médéric, frère de Louise, de taille moyenne, râblé, maigre, presque laid, mais d'une laideur sympathique, avec sa figure osseuse, la peau collée sur les os, et les yeux noirs énergiques et brillants.

Médéric et Louise restèrent sur le seuil avec Jean, le fils aîné de Jordanet, et Camille sa seconde fille.

Mme Jordanet, seule, fit quelques pas vers Marguerite.

—Pardon, madame, de me présenter ainsi devant vous et d'avoir presque forcé votre porte. C'est que, voyez-vous, nous sentons bien que si personne ne nous vient en aide nous sommes perdus. Il fallait du courage, allez, pour monter chez vous, d'abord parce que nous étions sûrs de n'y pas être bien reçus, puisque vous devez partager l'opinion de la justice et croire mon pauvre mari coupable de l'assassinat du vôtre ; ensuite parce que la première cause de notre malheur, c'est vous... c'est votre mari... et les difficultés que Jordanet a rencontrées à se faire rembourser... Vous le savez bien... Même si mon pauvre homme était coupable il serait pardonnable encore... Mais il est innocent... Tous ceux qui le connaissent en sont sûrs... Il faut être fou pour croire qu'il pouvait commettre un crime pareil... lui... un ancien soldat si brave... un père si bon... si honnête... ne buvant pas, ne se dérangeant pas, aimant son intérieur, adorant ses enfants...

Elle s'assuya les yeux.

Marguerite ne trouvait rien à lui répondre, la laissait parler. Tout ce qu'elle voyait là, c'était son œuvre. Une horreur d'elle-même la prenait. Mais déjà, ayant reculé plusieurs fois devant le terrible aveu, elle ne se sentait plus la force de s'y résigner.

Elle était allée trop loin, puisqu'elle avait attendu jusque-là. Quand même, une dernière résolution montait en elle, dans un remords de tant de catastrophes et cette résolution était — suprême délai qu'elle se donnait, avec l'arrière-certitude qu'elle n'en profiterait pas — de tout dire au tribunal si Jordanet était condamné ! Elle ne le laisserait pas s'en aller au bagne, bien sûr, à cause d'elle ! Elle y prendrait sa place. Alors, se croyant bien résolue, elle laissait aller les choses.

—Madame, disait la mère, c'est parce que nous sommes bien convaincus de l'innocence de mon mari que nous avons eu le courage de nous présenter devant vous et de soutenir votre regard, d'assister à votre deuil. Nous comprenons que vous soyez triste. Et pourtant votre tristesse n'est pas à comparer avec la nôtre. Ce qui est fait est fait. C'est un grand malheur, mais ce malheur ne peut pas retomber sur votre enfant. Au contraire, on vous plaindra, on le plaindra. Et vous trouverez partout des mains tendues qui vous protégeront. Tandis que nous, madame, nous ! Nous sommes de pauvres gens, des gens de rien dont on ne se préoccupe guère. Que Jordanet soit condamné, qu'importe ! Qu'on l'envoie à la guillotine ou en Nouvelle-Calédonie, qui songera seulement qu'on vient d'accomplir, en le châtier ainsi, lui qui n'a rien fait, une chose abominable ? Personne ! Et s'il n'y avait que cela, madame, s'il n'y avait que cela ! Mais ce n'est pas tout !

Devant le silence de Marguerite, ce fut M. de Vandières qui parla. Il le fit avec douleur, compatissant à ces peines dont il avait la longue expérience et qu'il était appelé si souvent à consoler.

—Madame, votre démarche auprès de Mme de Savenay ne fait que renouveler son chagrin et restera sans résultat. Madame de Savenay ne peut rien pour votre mari. Elle ne l'a pas accusé. Elle n'a rien fait pour attirer sur lui les soupçons. Au contraire, elle croyait au suicide et non au meurtre. Elle fut détrompée. Songez, madame, qu'elle ne peut guère, devant l'accusation grave qui pèse sur Jordanet, intercéder pour lui... Cela semblerait étrange, inexplicable. Cela ne pourrait être compris que si Mme de Savenay produisait quelque preuve en faveur de votre mari. Si cette preuve existait, elle eût été produite depuis longtemps. La famille de la victime est la dernière qui voudrait implorer pour le meurtrier. Retirez-vous, madame, cela vaut mieux.

—Monsieur, oh ! monsieur, pardonnez-moi d'insister. Mon mari, je vous le jure, est innocent. S'il est condamné, ce sera un crime,

oui, monsieur, un grand crime et qui aura des conséquences redoutables... Qui est-ce qui voudra de nous ? Où nous prendra-t-on ? Lorsque nous dirons qui nous sommes, nous aurons beau crier que le pauvre condamné est innocent, on se moquera de nous. Nous ne serons plus que la famille du forçat... et l'on nous chassera. On a beau dire, les fautes des pères retombent sur les enfants. Moi, je suis malade et ne puis guère m'occuper au dehors. Je me sens juste assez de force pour entretenir notre pauvre ménage. Louise et Camille sont adroites de leurs mains mais trouveront-elles de l'ouvrage ! Quelle vie va-t-on leur faire, désormais ? Est-ce que cette vie sera soutenable ? Des filles de forçat ! Comprenez donc !

René regardait Louise si adorablement jolie, si triste, et dont le visage était inondé de larmes. Il y avait entre eux une sorte de rapprochement instinctif, car c'était lui que regardait la jeune fille, lui qu'elle implorait, de lui qu'elle attendait un mot d'espérance sans savoir pourquoi. Et la mère, doucement, continuait, sur un ton un peu monotone :

—Le seul sur lequel je pourrais compter, malgré sa jeunesse, c'est mon fils Médéric, excellent ouvrier mécanicien et dur à la peine. Même on venait de lui trouver un poste important dans un atelier de construction de bicyclettes, avec quatre cents francs par mois. C'était la fortune. Quand on a connu l'accusation lancée contre le père, on l'a remercié. Vous pensez ! On ne confie pas les travaux d'une grande maison et des intérêts si graves au fils d'un homme qui sera peut-être guillotiné dans quinze jours ! C'est le commencement de la misère, cela sûrement. Et le reste viendra... oui, viendra vite, car Médéric sera pris par son service militaire. Mes filles et moi, nous resterons seules pendant un an, et si Dieu nous abandonne, nous sommes perdues.

Pendant ce discours, Jean, sur qui sa mère paraissait si peu compter, gardait le front baissé, le rouge de la honte au visage. Les yeux de Louise, dans ceux de René, répétaient :

“ Nous sommes perdues ! ”

René troublé par une impression nouvelle, jamais ressentie, René, le cœur soulevé, gros de sanglots, triste de cette tristesse, René murmurait :

—Comme elle est belle ! et comme elle a l'air malheureux ! Et son père est innocent ! Et je pourrais le sauver !

Marguerite demanda d'une voix faible et entrecoupée :

—Madame, que puis-je faire pour vous ? Parlez ! Monsieur de Vandières vous l'a dit, ma situation vis-à-vis de vous est bien délicate... Toute intervention de ma part exciterait la surprise...

Madame Jordanet l'interrompit :

—Et pourtant, madame, ce que je suis venue implorer de vous, c'est votre intervention. Oui, je l'ai dit. Ah ! malheure, si vous aviez, comme nous, la conviction de l'innocence de mon mari, et si vous alliez trouver les magistrats en leur disant : “ Je suis la femme de l'homme qui a été assassiné... Et je viens vous demander votre pitié pour l'homme que vous accusez d'avoir assassiné. Cet homme ne peut être coupable. Protégez-le ! ” Si vous, femme de la victime, si votre enfant, fils de la victime, si tous deux, vous et lui, parliez de la sorte en faveur de l'accusé, il ne se trouverait pas un homme, aussi bien parmi les juges que parmi les jurés, pour être plus incrédule que vous. Et mon mari serait sauvé. Voilà pourquoi, madame, nous sommes venus vous trouver. C'est pour vous demander cela ! Et ne croyez pas, comme on vous le disait tout à l'heure, que votre démarche paraît surprenante. Pourquoi cela ? Personne, au contraire, n'entendra sans émotion la défense de Jordanet tombant de vos lèvres ! Ah ! croyez-moi, madame, croyez-moi, nous sommes bien désespérés, et si vous nous refusez cela, nous ne reverrons jamais plus celui que nous aimons parce qu'il était la bonté même, et que nous respectons aussi parce qu'il était loyal !

La mère se laissa tomber sur une chaise. Elle se sentait devenir faible. Louise et Camille s'empressèrent autour d'elle, lui prirent les mains, embrassèrent son front couronné de cheveux gris, en l'appelant :

—Mère ! mère chérie !

Médéric n'avait pas fait un mouvement depuis le commencement de la scène. Jean, aussi, restait sombre.

Médéric regardait de son regard énergique tous ceux qui étaient là, semblant même ne pas écouter Mme Jordanet. Mais lorsque celle-ci eut fini de parler et qu'elle fut prise de cette faiblesse, ses yeux noirs s'abaissèrent lentement sur la mère, et soudain s'élancèrent singulièrement.

Il parut deux larmes sous les cils. Les larmes furent refoulées. Et le jeune homme redevint immobile et comme indifférent. Lui aussi croyait en l'innocence du père.

Trop fier pour implorer, Médéric était prêt à supporter, tête haute et orgueilleux, la condamnation injuste qui menaçait le prisonnier. Toutefois, il avait voulu accompagner sa mère, qu'il adorait. Mais sachant sa démarche inutile, obstinément il se taisait. Marguerite, éperdue, ne pouvait répondre. Et, machinalement, elle